



Bulletin quotidien

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

BULLETIN N° 5 — SAMEDI 2 OCTOBRE 2004

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : samedi 2 octobre 2004

Sixième séance plénière	10 heures	Salles de conférences 1 et 2 (4 ^e étage du centre de conférences)
Groupe de travail des contributions	9 h 30	Salle de conférences 6 (3 ^e étage du centre de conférences)
Cinquième séance du Comité exécutif	14 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du centre de conférences)
Deuxième séance de la Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, tél. : 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

(10 pages)

G:\A.35\A.35.Bulletin.05.fr\A.35.Bulletin.05.fr.doc

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances d'hier

Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa deuxième séance le vendredi 1^{er} octobre 2004 à 9 h 30 sous la présidence de M^{me} E. Chiavarelli (Italie) et a poursuivi l'examen des questions ci-après inscrites à son ordre du jour :

- Point 39.2 — Dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique — WP/20
- Point 40.3 — Contributions au Fonds général pour 2005, 2006 et 2007 — WP/24
- Point 7 — Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003 — Doc 9786, Doc 9814, Doc 9826 et Supplément
- Point 8 — Budget-Programme pour 2005, 2006 et 2007 — WP/20
- Point 40.1 — Confirmation des décisions du Conseil portant fixation des contributions au Fonds général et des avances au Fonds de roulement des États qui ont adhéré à la Convention — WP/22
- Point 40.2 — Arriérés de contributions de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie — WP/23
- Point 41.1 — Aspects financiers de la question des arriérés de contributions, et
- Point 41.2 — Mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date — WP/21
- Point 41.2 — Mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date — Rapport sur la Résolution A34-1 de l'Assemblée — WP/25
- Point 41.3 — Rapport sur le Fonds de roulement — WP/26
- Point 41.4 — Répartition de l'excédent de trésorerie — WP/27

- Point 42 — Examen des dépenses, approbation des comptes et examen des rapports de vérification des comptes des exercices financiers 2001, 2002 et 2003 — WP/28 et Doc 9825 ; WP/29 et Doc 9833 ; WP/30 et Doc 9834 ; et WP/19 (Appendice C)
- Point 43 — Nomination du Commissaire aux comptes — WP/31
- Point 44 — Rapport sur l'utilisation du Fonds pour les technologies de l'information et des communications (TIC) — WP/32
- Point 45 — Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur — WP/33 (Appendice E)

La Commission a renvoyé le point 39.2 — Dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique — WP/20 au Groupe de travail du budget pour étude et rapport.

La Commission a renvoyé le point 40.3 — Contributions au Fonds général pour 2005, 2006 et 2007 — WP/24 au Groupe de travail des contributions pour examen.

La séance s'est achevée à 12 h 30.

La troisième séance de la Commission se tiendra le lundi 4 octobre 2004 à 14 h 30 dans la salle de conférences 3 au 1^{er} étage.

La première séance du **Groupe de travail du budget** s'est tenue le vendredi 1^{er} octobre 2004 à 14 h 30 ; la présidente de la Commission administrative a ouvert la séance. Le Groupe a élu M. A. Veillard (France) comme président. Il a examiné le projet de budget-programme pour 2005, 2006 et 2007 présenté dans la note WP/20. Il tiendra sa deuxième séance le lundi 4 octobre 2004 à 9 h 30 dans la salle de conférences 5 au 3^e étage.

La première séance du **Groupe de travail des contributions** se tiendra le samedi 2 octobre 2004 à 9 h 30 dans la salle de conférences 6 au 3^e étage.

Commission juridique

La Commission juridique a tenu sa deuxième séance le vendredi 1^{er} octobre 2004 à 9 h 30 sous la présidence de M. H. Kjellin (Suède).

Au titre du point 35 de l'ordre du jour, la Commission a examiné les notes WP/17, 87, 97 et 126. Elle a noté que la question de l'assurance aéronautique pour les risques de guerre était liée à la modernisation de la Convention de Rome et appelait l'accélération des travaux liée à cette Convention.

Au titre du point 36 de l'ordre du jour, la Commission a examiné les notes WP/75, 125, 215, 216 et 179, et elle a achevé l'examen de ce point en recommandant l'adoption d'une résolution par l'Assemblée.

Au titre du point 37 de l'ordre du jour, la Commission a examiné et pris acte des notes WP/71, 84, 173 et 238. Elle a décidé d'accorder une plus haute priorité à l'« Examen de la modernisation de la *Convention relative aux dommages causés aux tiers à la surface par des aéronefs*

étrangers, signée à Rome le 7 octobre 1952 », en l'inscrivant comme point 2 au programme général des travaux du Comité juridique.

Troisième séance du Comité exécutif

À sa troisième séance, tenue le vendredi 1^{er} octobre à 9 h 30, le Comité exécutif a achevé l'examen du point 14.2 de l'ordre du jour concernant le Programme universel d'audits de sûreté (USAP). Les délibérations ont porté essentiellement sur la note WP/55 (*Rapport sur le Programme universel OACI d'audits de sûreté*) et le Comité est convenu de présenter à la Plénière, pour approbation, le projet de résolution qui figure dans l'Appendice B à la note WP/55, sous réserve de certaines modifications rédactionnelles. Le Comité a pris acte de la note WP/94 qui avait été présentée par la Commission européenne.

Le Comité a ensuite examiné le point 14.1 de l'ordre du jour, Exposé récapitulatif des aspects de la politique permanente de l'OACI liés à la protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite, en se fondant sur la note WP/48 qui avait été présentée par le Conseil. Le Comité est convenu de présenter à la Plénière, pour approbation, le projet de résolution qui figure dans l'appendice à la note de travail, sous réserve de certaines modifications rédactionnelles.

Le Comité a ensuite entrepris et achevé l'examen du point 16.1 de l'ordre du jour. Les délibérations se sont fondées sur la note WP/67 (*Rapport intérimaire sur l'avancement du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité — USOAP*) et sur l'Additif n° 1. Les notes WP/143 (IFATCA) et 236 (République islamique d'Iran) ont également été examinées. Deux notes ont été présentées pour information : WP/120 (États partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est) et WP/124 (IAC).

L'examen du point 16.2 de l'ordre du jour a commencé par la présentation de la note WP/7 (*Transition vers une approche systémique globale pour la réalisation des audits du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité — USOAP*) ainsi que des notes WP/232 (Australie), WP/113 (Fédération de Russie), WP/106 et Rectificatif n° 1 (États-Unis et Canada) et WP/152 (ACI). La note WP/169 a été présentée pour information par la République de Corée. L'examen du point 16.2 de l'ordre du jour a été renvoyé à la quatrième séance du Comité prévue pour le vendredi 1^{er} octobre à 14 h 30.

Quatrième séance du Comité exécutif

À sa quatrième séance, tenue le vendredi 1^{er} octobre à 14 h 30, le Comité exécutif a achevé l'examen du point 16.2 de l'ordre du jour concernant la transition vers une approche systémique globale pour la réalisation des audits du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP). L'examen a porté essentiellement sur la note WP/7 (*Transition vers une approche systémique globale pour la réalisation des audits du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité — USOAP*), et le Comité est convenu de présenter à la Plénière, pour approbation, le projet de résolution qui figure dans l'appendice à cette note, sous réserve de certaines modifications.

L'examen du point 16 concernant l'amélioration de la supervision de la sécurité et du point 15 concernant la protection de l'environnement a été renvoyé à la cinquième séance du Comité, prévue pour le samedi 2 octobre dans l'après-midi.

Commission technique

La Commission technique a tenu sa première séance le vendredi 1^{er} octobre à 14 h 30 sous la présidence de M. H. Preza (Angola).

Au titre du point 7 de l'ordre du jour, la Commission technique a pris acte des parties des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003 et du Supplément pour le premier semestre de 2004, qui lui avaient été renvoyés par la Plénière. Elle a aussi examiné les notes WP/128 et 129.

Au titre du point 8 de l'ordre du jour, la Commission technique a examiné les parties du projet de budget-programme pour 2005, 2006 et 2007 concernant les activités de navigation aérienne, qui lui avaient été renvoyées par la Plénière, et elle a appuyé les propositions présentées.

La Commission technique a entrepris l'examen des points 22 et 23 de l'ordre du jour concernant l'élaboration d'un exposé récapitulatif à jour de la politique permanente de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne et l'exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI relatives aux systèmes de communications, navigation et surveillance et de gestion du trafic aérien (CNS/ATM), et elle a achevé l'examen des notes WP/109, 142 Révision et 193. Elle a entrepris l'examen des notes WP/8 et 114 se rapportant au point 22 de l'ordre du jour et a institué un groupe de rédaction. La suite de l'examen de ces deux notes de travail, ainsi que de toutes les notes se rapportant au point 23 de l'ordre du jour, a été renvoyée à la deuxième séance de la Commission.

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Samedi 2 octobre 2004

Petit-déjeuner offert par la délégation de l'Arabie saoudite
Salon des délégués, 3^e étage
8 h – 9 h 30

Réception de la délégation du Mozambique
Salon des délégués, 3^e étage
12 h 30 – 14 h

Réception de la délégation du Pakistan
(sur invitation)

Spectacle présenté par la Chorale coréenne de Montréal
Salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal
200 Vincent d'Indy
19 heures

Si vous souhaitez assister au spectacle, veuillez vous présenter à la délégation de la Corée, au bureau 10.40, pour obtenir des billets.

Lundi 4 octobre 2004

Petit-déjeuner offert par la délégation de la Tunisie
Salon des délégués, 3^e étage
8 h – 9 h 30

Réception de la délégation de l'Indonésie
Salon des délégués, 3^e étage
12 h 30 – 14 h 30

Tous les participants à la 35^e session de l'Assemblée sont invités à la réception donnée par la délégation de l'Indonésie

Réception de la délégation de la France

Réception de la délégation de la Hongrie
Salon des délégués, 3^e étage
19 h – 21 h

Mardi 5 octobre 2004

Réception de la délégation du Ghana

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le numéro de sa case (voir liste des délégués).

Les délégations qui invitent des personnes de l'extérieur (qui ne possèdent pas de laissez-passer valide) sont priées d'en soumettre la liste au Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10, afin de faciliter leur admission par les gardiens.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage du centre de conférences.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2004** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Bureau d'information de l'OACI

À compter de mardi 28 septembre 2004, le bureau d'information de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sera ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 8 octobre 2004. Vous êtes

cordialement invités à visiter le bureau d'information qui se trouve dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Le bureau d'information offre à tous les délégués la possibilité unique de mieux s'informer du travail que le Secrétariat accomplit au nom des États contractants de l'Organisation. Il leur permet aussi de rencontrer des membres du personnel du Secrétariat auxquels ils peuvent poser des questions sur tous les aspects du travail de l'OACI. Nous vous conseillons de consulter tous les jours la présente publication pour voir quels sujets seront traités.

Des renseignements généraux sur l'Organisation seront présentés et vos questions seront acheminées à des experts du Secrétariat de l'OACI.

Rencontrez chaque jour les experts de l'OACI au bureau d'information de l'OACI.

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web, au 4^e étage du centre de conférences.

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente au bureau d'accueil.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 La deuxième liste des délégués a été diffusée vendredi 1^{er} octobre 2004. Tous les amendements à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places dans la salle de l'Assemblée

3.1 Chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage dispose d'un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposent d'un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposent de deux sièges à la table et d'un siège derrière, et celles qui sont composées de deux participants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5^e étage du centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n^{os} 7 ou 8.

4. **Rafraîchissements**

4.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café, boissons gazeuses et sandwiches à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage, et au 1^{er} étage du centre de conférences. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

5 **Photos des délégués**

5.1 Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public a le plaisir d'offrir une photo gratuite à tous les délégués qui font une déclaration pendant les séances de la Plénière au titre du point 2 de l'ordre du jour. Les photos peuvent être retirées au Bureau des relations extérieures et de l'information du public situé au 12^e étage de la tour du Secrétariat (bureau 12.05) les jours suivants :

Mercredi 6 octobre, de 15 à 17 heures

Jeudi 7 octobre, de 15 à 17 heures

Vendredi 8 octobre, de 15 à 17 heures

6. **Objets personnels**

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

7. **Système d'écoute (MX)**

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée ou salle de conférences 1	Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

8. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

9. **Services de commissariat**

L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Lundi	27 septembre	}	12 à 14 heures
Mardi	28 septembre		
Jeudi	30 septembre		
Vendredi	1 ^{er} octobre		

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Lundi	4 octobre		16 à 18 heures
Mardi	5 octobre	}	12 à 14 heures
Jeudi	7 octobre		16 à 18 heures
Vendredi	8 octobre		12 à 14 heures

10. **Services de garderie**

10.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

ASSEMBLÉE DE L'OACI SUR LE WEB

Consultez le site de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.icao.int/icao/en/assembl/a35/>

BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située près du bureau d'inscription.

COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A35

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2004

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
LUNDI 4 oct. 7 h 45 à 17 h	Une journée à Mont-Tremblant	OACI	40,00 \$	Vendredi 1 ^{er} octobre 2004
MERCREDI 6 oct. 7 h 45 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 4 octobre 2004

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081